



Mary-Lise Bapst, d'Autafond, témoigne

- 14 ÉCUVILLENS *La scène libre du café de l'Aérodrome*
- 14 GRAND CONSEIL *Procureur et loi sur l'emploi au menu*
- 15 FOIRE DE FRIBOURG *Paysanne, métier multifacette*
- 17 CANTON *Le projet de CCT pour les forestiers coulé*
- 20 SERVION *Le zoo accueille deux panthères des neiges*
- 21 PROCÈS *L'auteur du double braquage de Lully jugé*

# L'endettement, ce cercle infernal

**PAUVRETÉ • Acheteur compulsif, un Fribourgeois a accumulé près de 20 000 francs de dettes. Un prêt sans intérêt et le soutien de Caritas lui ont permis de s'en sortir.**

**NICOLAS MARADAN**

Véritable discipline sportive pour les uns, hobby passionnel pour les autres, le shopping rempli des après-midi autant qu'il vide des porte-monnaie. Car, pour les personnes souffrant de fièvre acheteuse, les fins de mois peuvent rapidement s'avérer difficiles. C'est ce qui est arrivé à Pierre\*, un Fribourgeois souffrant d'achats compulsifs. Au fil des dépenses, les trous dans ses finances sont devenus des failles jusqu'à atteindre une somme de plusieurs milliers de francs, réclamée par l'Office des poursuites. Comment faire alors pour sortir de l'engrenage? Il témoigne. Pour Pierre, tout a commencé par quelques folies. La dépense facile, il accumule les achats. Une bricole par-ci, un ordinateur par là. Le tout conjugué, à l'époque, avec quelques salaires qui n'ont pas été payés dans les temps. Mais l'argent ne pousse pas dans les arbres et le dessinateur-géomètre voit bientôt ses dettes s'accumuler. Jusqu'à un montant de quelque 20 000 francs. C'était il y a trois ans.

**De gros montants**

«On creuse son trou gentiment, sans vraiment s'en rendre compte. Petit à petit, on se retrouve avec des poursuites pour des gros montants. J'avais plus de 7000 francs de loyers en retard. Alors j'ai arrêté de payer les impôts pour combler des trous ailleurs. Et, un jour, je me suis retrouvé coincé», explique ce célibataire d'âge moyen.

Pris dans l'engrenage, Pierre se retrouve face au mur. «J'ai alors demandé à l'Office des poursuites comment je pouvais m'en sortir car les montants que je devais rembourser étaient trop gros. C'est là qu'ils m'ont dit de prendre contact avec Caritas», se souvient-il.

**Plan de désendettement**

Le Service de gestion des dettes et l'endettement de Caritas Fribourg lui a proposé un plan de désendettement. «Avec un conseiller de Caritas, on s'est assis et on a fait la liste des choses que je devais rembourser. Puis on a fait la liste des choses que je devais obligatoirement payer: la nourriture, le loyer, l'assurance-maladie», raconte-t-il.

Pour que Pierre puisse rembourser ses dettes rapidement, Caritas et l'Etat de Fribourg lui ont alors accordé un prêt sans intérêt (voir encadré). «Je paie chaque mois un certain montant pour rembourser. Le tout est réparti sur une période de 36 mois», ajoute-t-il.

Demander de l'aide, un pas difficile à franchir? «Pour moi, ça n'a pas



Acheteur compulsif, Pierre a accumulé des dettes jusqu'à atteindre près de 20 000 francs. ALAIN WICHT

été trop dur car je savais que c'était la seule solution». Aujourd'hui, l'heure est au soulagement pour Pierre. «Je n'ai plus qu'une mensualité à payer. J'arrive bientôt au bout», soupire-t-il. Mais il est bien conscient qu'il ne doit pas replonger dans l'engrenage des achats compulsifs. «Pour profiter du plan de désendettement, il faut

jouer le jeu et payer toutes les mensualités. Et après il faut rester prudent car on ne peut bénéficier de cette aide qu'une seule fois», explique Pierre. Ses objectifs pour l'avenir? Retrouver une vie normale. «Et ne pas replonger». I

\* prénom d'emprunt

Cet article est réalisé à l'occasion de l'exposition itinérante «SI jamais», qui est présentée actuellement et jusqu'au 16 octobre à Fribourg Centre. Consacrée à la pauvreté et à l'exclusion sociale, celle-ci est mise sur pied par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). Infos supplémentaires sur [www.si-jamais.ch](http://www.si-jamais.ch).

## La pauvreté sous la loupe

Lutter contre la pauvreté fait partie des priorités du Conseil d'Etat fribourgeois. Anne-Claude Demierre, directrice de la Santé et des affaires sociales, a tenu à le rappeler hier en conférence de presse, dressant au passage un état des lieux précis de toutes les mesures mises en place par le canton pour protéger les plus démunis.

Pourquoi parler de pauvreté maintenant? Parce que, d'une part, 2010 a été déclarée Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et qu'une exposition consacrée à ce thème s'est ouverte hier à Fribourg Centre. Mais aussi pour répondre à une motion déposée au Grand Conseil par les chrétiens-sociaux Bruno Fasel (Schmitten) et Hans-Rudolph Beyeler (Oberschrot) sur les prestations complémentaires pour familles à bas revenu et un postulat d'Andrea Burgener Woelfray (s, Fribourg) et Bruno Fasel. Ce dernier demandait la publication régulière d'un rapport sur la pauvreté et ses conséquences. Ce sera chose faite dès 2012, a promis Anne-Claude Demierre.

Mais la directrice des Affaires sociales a d'ores et déjà mis l'ouvrage sur le métier, réalisant un rapport intermédiaire sur la stratégie cantonale de lutte contre la pauvreté. «Une panoplie de pas moins de 55 mesures principales instaurées ou renforcées durant les dix dernières années et de 26 mesures en cours de réalisation figure dans l'état des lieux», indique la conseillère d'Etat.

Ces mesures sont spécialement orientées vers des groupes de population (les personnes âgées, les familles) ou des situations particulières (le chômage, la santé) répartis entre toutes les directions cantonales. «Le plus grand danger est de cloisonner les différents services et que des gens soient ensuite renvoyés de l'un vers l'autre. Mais la bonne collaboration appliquée permet d'apporter des réponses aux citoyens. C'est la grande force du canton de Fribourg», ajoute Anne-Claude Demierre.

Preuve qu'une analyse globale de la lutte contre la pauvreté est nécessaire. Fort de cette constatation, le Conseil d'Etat a donc décidé de publier régulièrement un rapport qui permettra d'évaluer les résultats des politiques mises en place. Le premier est attendu pour 2012, les suivants seront réalisés tous les cinq ans.

L'enjeu est grand: dans le canton, entre 18 000 et 20 000 personnes sont considérées comme pauvres. Un chiffre qui peut varier selon la définition retenue pour le mot «pauvreté». Celle du Conseil fédéral dit que «sont réputés pauvres les personnes, les familles ou les groupes qui disposent de si peu de moyens qu'ils sont exclus du mode de vie considéré comme un minimum acceptable dans l'Etat membre où ils vivent».

En Suisse, on estime généralement le nombre de personnes touchées par la pauvreté à 600 000, alors qu'elles sont 235 000 à toucher l'aide sociale. Dans le canton de Fribourg, 6350 personnes sont à l'aide sociale, dont une majorité de femmes.

NICOLAS MARADAN

## UN PRÊT POUR S'EN SORTIR

Du fond de leur gouffre financier, des personnes confrontées à des difficultés financières et accablées par des dettes peuvent se tourner, par le biais de Caritas Fribourg, vers le Fonds cantonal de désendettement pour une demande de prêt sans intérêt. Ceci afin de pouvoir se débarrasser de paiements devenus impératifs et disposer d'un peu de temps pour payer leurs dettes et repartir sur de bons rails. Pour avoir droit à cette mesure, il faut répondre à certains critères: être par exemple domicilié dans le canton depuis

au moins deux ans et participer activement au programme de désendettement de Caritas (dont des entretiens réguliers avec les assistants sociaux pour s'assurer qu'il n'y a pas de récidive). Autre condition: «Avoir un salaire car l'aide attribuée est remboursable», explique François Mollard, chef du Service cantonal de l'action sociale.

Le prêt peut atteindre au maximum 30 000 fr. remboursables sur 48 mois au plus. En 2009, entre 10 et 15 personnes ont profité de cette mesure. NM

PUBLICITÉ

Prévoyance BCF Partenaire de votre avenir

Épargne 3<sup>ème</sup> pilier  
**2%**

Banque Cantonale de Fribourg  
simplement ouvert

[www.bcf.ch](http://www.bcf.ch)

## EN BREF

### PCS SUISSE

**Le Fribourgeois Marius Achermann à la présidence**  
Le Fribourgeois Marius Achermann est le nouveau président du Parti chrétien-social suisse. Jusqu'ici vice-président, il succède à la Zurichoise Monika Bloch-Süss. Lors de son assemblée, samedi à Zurich, le PCS s'est aussi prononcé contre l'initiative populaire «Pour le renvoi des étrangers criminels» et contre le contre-projet du Conseil fédéral. Le parti soutient en revanche l'initiative pour des impôts équitables.

### GRAND CONSEIL

**La loi sur l'emploi et le procureur général**  
Les députés fribourgeois retournent cette semaine sur les bancs du Grand Conseil. Au programme, notamment, de cette session musclée: l'examen de la loi sur l'emploi et le marché du travail, dont la 2<sup>e</sup> lecture est prévue lundi prochain. Demain mercredi, le Parlement désignera qui de Jean-Luc Mosser, de Fabien Gasser ou d'Olivier Thormann sera le prochain procureur général.

### FOIRE DE FRIBOURG

**Le cap des 20000 visiteurs franchi dimanche**  
Marqué par la première convention suisse de science-fiction et de fantastique, le premier week-end de la Foire de Fribourg 2010 a accueilli son 20000<sup>e</sup> visiteur dimanche après-midi. La manifestation se poursuit jusqu'à dimanche. Voir [www.foire-de-fribourg.ch](http://www.foire-de-fribourg.ch).

### CONSEIL D'ÉTAT Séance du 21 septembre 2010

#### Conseil d'Etat a:

**OMULGUÉ** le décret du 7 septembre 2010 modifiant le décret relatif au plan cantonal de soutien en vue de contrer les effets de la crise dans le canton de Fribourg (entrée en vigueur: avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2010), le décret du 8 septembre 2010 relatif aux naturalisations (entrée en vigueur: immédiate);

**ADOPTÉ ET TRANSMIS** au Grand Conseil le projet de loi modifiant la loi sur les impôts cantonaux directs; le projet de loi relative à l'encouragement aux fusions de communes; le projet de loi modifiant la loi sur les communes (incompatibilités); le rapport sur l'état de la situation du projet Poya au 30 juin 2010; le rapport sur le postulat Nicolas Rime/René Kolly - Exemplarité de l'Etat sur le choix de véhicules écologiques et assainissement de son parc automobile;

**ADOPTÉ** l'ordonnance concernant la finance d'inscription, les taxes et les émoluments dus par les étudiants et étudiants immatriculés à l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg;

**MODIFIÉ** le règlement d'exécution du plan cantonal de soutien en vue de contrer les effets de la crise dans le canton de Fribourg (insertion professionnelle des jeunes ayant terminé leur formation);

**APPROUVÉ** la dissolution et la liquidation de l'Association pour le développement de la Haute-Saraine (ADHS);

**APPROUVÉ** les décisions de la Commission cantonale de la Loterie romande d'attribuer, pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2010 (166<sup>e</sup> affectation), un montant de 2 683 342 francs, répartis en faveur de la culture (1 179 555 francs), de diverses œuvres sociales et de bienfaisance (1 478 787 francs) et de l'environnement (25 000 francs);

**NOMMÉ** les membres de la Commission consultative pour le développement durable en qualité de président Georges Godel, à Ecublens, conseiller d'Etat, directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions; en qualité de membre: Markus Bapst, à Guin, député; Daniel Brunner, à Wünnewil, député; Nicole Campanovo, à Lausanne, secrétaire régionale pour WWF Fribourg; Liliane Galley, à Fribourg, responsable du secteur «Informations & Projets» de l'Association REPER; Laurent Houmard, à Fribourg, professeur responsable groupe «Développement durable» de la HEG-Fribourg; Frédéric Métery, à Vuissens, directeur de la Chambre fribourgeoise d'agriculture; Jacques Mirenovicz, à Fribourg, rédacteur en chef de *La Revue Durable*; Pierre-André Page, à Châtonnay, député; Marie-Angèle Poupon, à Fribourg, secrétaire administrative de l'ATE; Alain Riedo, à Charmey, directeur de la Chambre de commerce Fribourg; Nadia Savary, à Cugy, syndique de Cugy; Jean-Pierre Siggen, à Fribourg, directeur de l'Union patronale du canton de Fribourg; Marc-Henry Soulet, à Fribourg, professeur à l'Université de Fribourg; Laurent Thévoz, à Fribourg, député; Jean-Daniel Wicht, à Givisiez, député; en qualité de secrétaire Manon Delisle, à Fribourg, responsable développement durable de l'Etat de Fribourg. GRU

# Les pauvres, ça existe aussi autour de nous



Dans le canton de Fribourg, la pauvreté concerne plus de 6000 personnes, alors que celles en situation de précarité pourraient approcher les 20000. ARCH - GENOUD

**PAUVRETÉ.** Le canton compte 6000 pauvres. La Direction de la santé et des affaires sociales a présenté hier une photographie des politiques mises en place pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

ALAIN SANSONNENS AVEC L'ATS

Des pauvres, chez nous, dans notre bon vieux pays de Fribourg? Oui, contrairement à bon nombre d'idées reçues, ça existe. Directrice de la Santé et des affaires sociales, Anne-Claude Demierre l'a rappelé hier devant la presse. L'an 2010 étant consacré Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la cheffe de la DSAS a saisi l'occasion pour présenter une photographie des politiques mises en place dans le canton dans le domaine. Et annoncer l'ouverture de l'exposition *Si jamais*.

Mais un pauvre en Suisse, c'est quoi? Selon une définition de l'Union européenne, «sont réputés pauvres les personnes, les familles ou les groupes qui

disposent de si peu de moyens (matériels, culturels et sociaux) qu'ils sont exclus du mode de vie considéré comme un minimum acceptable dans l'Etat membre où ils vivent».

Dans le canton, la pauvreté concerne plus de 6000 personnes, alors que celles en situation de précarité pourraient approcher les 20000. En 2009, le taux d'aide sociale - un des indicateurs de pauvreté - était de 2,4%, contre 2,9% en Suisse (données 2008). Les responsables fribourgeois expliquent ces chiffres par un taux de chômage moins élevé que la moyenne suisse, un dispositif varié de lutte contre la pauvreté et un souci de collaboration entre les différentes directions cantonales. «Une plus grande solidarité familiale est certainement aussi un facteur», a relevé Anne-Claude Demierre.

Impossible de recenser ici toutes ces mesures. Citons par exemple les solutions en faveur de la formation des jeunes en difficulté; la modification de la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance pour faciliter la conciliation entre vie familiale et exigences professionnelles; la mise sur pied d'un guichet social simplifiant l'accès aux prestations; le soutien à l'intégration des migrants; le renforcement de la prise en charge des chômeurs de lon-

#### Femmes et jeunes touchés

Parmi les groupes touchés par la précarité figurent en premier lieu les femmes, souvent à la tête de familles monoparentales, les familles nombreuses et les étrangers. «La pauvreté chez les jeunes prend aussi depuis quelque temps

une ampleur inquiétante», a relevé la conseillère d'Etat. Autre phénomène: on dénombre aujourd'hui presque autant de sans-emploi que de personnes vivant dans la précarité malgré un travail. Ces *working poors* sont près de 147 000, soit 4,4% de la population suisse.

Dans sa lutte contre la pauvreté, le canton dispose d'un arsenal de 81 mesures, déjà instaurées ou en cours de réalisation. «Une telle lutte ne se résume pas à l'aide sociale, a insisté Anne-Claude Demierre. Elle revêt autant une dimension quantitative, matérielle, que qualitative, à savoir culturelle et sociale, visant à l'intégration des personnes.»

Impossible de recenser ici toutes ces mesures. Citons par exemple les solutions en faveur de la formation des jeunes en difficulté; la modification de la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance pour faciliter la conciliation entre vie familiale et exigences professionnelles; la mise sur pied d'un guichet social simplifiant l'accès aux prestations; le soutien à l'intégration des migrants; le renforcement de la prise en charge des chômeurs de lon-

## Si jamais, pour sensibiliser

Sensibiliser le public et changer son regard sur la pauvreté: tel est l'objectif de l'exposition *Si jamais*, consacrée à la pauvreté et à l'exclusion sociale, qui se tient à Fribourg Centre depuis hier et jusqu'au 16 octobre. Abordant la thématique de manière interactive et ludique, la manifestation comprend une large palette d'animations. Elle offre ainsi une plate-forme à diverses institutions (Caritas, Pro Senectute, Croix-Rouge fribourgeoise) et services de l'Etat (action sociale, santé publique, enfance et jeunesse), qui proposeront entre autres des consultations budgétaires, un guichet social et des ateliers pour enfants.

En marge de l'exposition, un cycle de conférences sera donné à l'Université de Fribourg sur le thème «l'exclus donc je suis?». Enfin, un café scientifique abordera le problème de la pauvreté sous l'angle de l'accès au savoir. AS

Exposition *Si jamais*, Fribourg Centre, jusqu'au 16 octobre. Programme sur [www.fr.ch/dsas](http://www.fr.ch/dsas)

gue durée; ou encore le régime d'allocation maternité pour toutes les mères du canton.

Ce coup de projecteur sur la pauvreté effectué hier est un avant-goût d'un rapport plus cossu attendu en 2012. Ce dernier ira dans le sens d'un postulat déposé au Grand Conseil par les députés Andrea Burgerner Woeffray et Bruno Fasel.

#### Tous concernés

Le rapport devrait livrer des chiffres plus précis, faire une analyse de l'état des lieux, fixer des objectifs et indiquer les adaptations à apporter aux mesures en vigueur. Et informer, a ajouté Anne-Claude Demierre. «La lutte contre la pauvreté est un enjeu démocratique. Elle concerne toute la société et chacun peut être directement concerné.» Par exemple à la suite d'une maladie, du chômage ou d'un divorce. ■

# L'appel aux fusions de paroisses est lancé

**ÉGLISE.** La Corporation ecclésiastique cantonale a adopté samedi le Règlement sur l'encouragement aux fusions de paroisses. Objectif: passer de 135 paroisses à une centaine d'ici à 2016.

ALAIN SANSONNENS

Champion de Suisse de la fusion de communes, le canton de Fribourg a annoncé la semaine dernière son deuxième train d'«actions fusions», sur les rails jusqu'en 2016 (*La Gruyère* du 30 septembre). Les paroisses catholiques entendent bien surfer sur cette

vague. Samedi, à la salle paroissiale du Christ-Roi, à Fribourg, la Corporation ecclésiastique catholique (CEC) du canton a adopté le Règlement sur l'encouragement aux fusions de paroisses. La CEC vise une diminution du nombre des paroisses de 135 à une centaine à l'horizon 2016.

#### Version plus généreuse

Par rapport à l'avant-projet du Conseil exécutif mis en consultation (*La Gruyère* du 22 juin 2010), la mouture votée samedi se veut plus généreuse. Ainsi, la subvention de base accordée à chaque paroisse qui fusionne passe de 10 à 12 francs par paroissien pour un maximum de 500 personnes. Soit un montant de base de 6000

francs, pouvant encore être pondéré pour tenir compte de la force financière de la paroisse.

Une rallonge de 6000 fr. sera accordée si la fusion concerne trois paroisses (2000 fr. dans l'avant-projet). Dès la fusion de quatre paroisses, 3000 fr. supplémentaires par paroisse seront octroyés (l'avant-projet prévoyait 4000 fr. de plus pour une fusion à quatre et 2000 fr. par paroisse supplémentaire).

Selon Georges Emery, responsable du dicastère des affaires paroissiales francophones au Conseil exécutif (CEX), ces nouvelles propositions entraînent des charges supplémentaires, mais supportables, estimées à 100 000 francs. Pour financer ces fusions, le CEX espère disposer d'un fonds d'en-

couragement global de 600 000 francs d'ici à 2016. Cette manne sera constituée des excédents de comptes, d'une prévision au budget jusqu'à 2016 de 50 000 francs et du transfert de 130 000 francs du bilan de la Caisse de rémunération des ministères pastoraux (CMP).

#### D'une même unité pastorale

Sur le plan canonique, le vicaire épiscopal Marc Donzè a rappelé les démarches à suivre auprès de l'Evêché. Le règlement préconise notamment une consultation de l'autorité diocésaine avant toute fusion. Par ailleurs, le CEX encourage les fusions entre paroisses d'une même unité pastorale. En outre, il accompagnera ces dernières

durant le processus de fusion, ainsi que lors des démarches administratives. Par exemple, dans l'établissement des conventions ou encore lors des négociations avec les autorités fiscales cantonales.

Ouverte bien sûr par un moment de prière en mémoire de M<sup>gr</sup> Bernard Genoud, l'assemblée de la CEC a encore adopté samedi l'Arrêté sur la révision partielle du statut ecclésiastique. Ce texte règle la procédure et le financement de cette refonte entre la CEC et les paroisses. Une commission spéciale de 11 membres sera mise sur pied. Selon le président du CEX, Jean-Paul Brügger, la votation populaire des catholiques pourrait avoir lieu au début 2012. ■

# Freiburger Nachrichten, 5.10.10

## Front

Dienstag 5. Oktober 2010, Front

### Die Massnahmen zur Bekämpfung der Armut zeigen ihre Wirkung

**55 Massnahmen sind im Kanton Freiburg in Kraft, um Armut zu bekämpfen. Die Sozialhilfequote ist vergleichsweise tief.**

**Freiburg** 2,4 Prozent der Freiburgerinnen und Freiburger haben im vergangenen Jahr Sozialhilfe bezogen. Schweizweit machte der Anteil der Sozialhilfebezüger im Jahr 2008 2,9 Prozent aus. Für Staatsrätin Anne-Claude Demierre, die diese Zahlen am Montag vor den Medien bekannt gab, zeigt dieser Vergleich, dass das «breit gefächerte Sozialhilfedispositiv» im Kanton seine Wirkung zeigt. Die Gesundheitsdirektorin nahm die Eröffnung der Ausstellung «Im Fall» zum Thema **Armut** und soziale Ausgrenzung im Fribourg Centre zum Anlass für eine Bestandsaufnahme.

Zahlen und Fakten

#### **Armuts-** und Sozialhilfequote

Staatsrätin Anne-Claude Demierre nutzte die Bestandsaufnahme zur Politik der **Armuts**bekämpfung vom Montag, um ein paar Zahlen in Erinnerung zu rufen. Geht man von der offiziellen Definition des Begriffs «**Armut**» aus, sind in der Schweiz rund 380 000 Personen arm; im Kanton Freiburg sind es zwischen 18 000 bis 20 000. Schweiz-weit bezogen 2008 rund 221 000 Personen Sozialhilfe, also 2,9 Prozent der Schweizer Bevölkerung. Im Kanton Freiburg waren es 6350 Personen, was einen Sozialhilfeanteil von 2,4 Prozent ergibt (Zahlen 2009). Wie die Gesundheitsdirektorin präziserte,

sind Frauen, die oft alleine für ihre Familie zu sorgen haben, am stärksten von **Armut** betroffen, auch Grossfamilien und Personen ausländischer Herkunft. Zudem nehme die Jugend**armut** ein «beunruhigendes Ausmass» an.

## Schwerpunkt

Dienstag 5. Oktober 2010, Schwerpunkt

### Breites Dispositiv zur Armutsbekämpfung

**Alle Direktionen des Staatsrates tragen je auf ihre Art zur Prävention und zur Bekämpfung der Armut im Kanton bei. Dies hat Staatsrätin Anne-Claude Demierre betont, als sie am Montag vor den Medien die 55 bereits eingeführten und die 26 geplanten Massnahmen erläuterte.**

*walter buchs*

«Das heikle Thema **Armut** betrifft alle Direktionen des Staates und alle Kreise der Freiburger Gesellschaft. Für den Staatsrat ist die **Armutsbekämpfung** eine Priorität.» Mit diesen Worten hat Staatsrätin Anne-Claude Demierre am Montag die Medienkonferenz eröffnet, an der die Arbeit des Staates im Bereich **Armut** in den vergangenen Jahren vorgestellt wurde. Anlass für diese Bestandesaufnahme war die Eröffnung der Ausstellung «Im Fall» im Einkaufskomplex «Fribourg Centre» in der Stadt (FN vom 2. Oktober).

### Bekämpfung der Armut als gesellschaftlicher Auftrag

Die Freiburger Bestandesaufnahme zählt nicht weniger als 55 Massnahmen, die in den vergangenen zwei Legislaturperioden eingeführt und/oder ausgebaut wurden. Dazu kommen 26 Massnahmen, die sich derzeit noch in

der Aufbau- oder Projektphase befinden, gab die Gesundheitsdirektorin bekannt. Für sie war es dabei wichtig hervorzuheben, dass die Politik der **Armuts**bekämpfung des Staatsrates bewusst gebietsübergreifend erfolgt und sich nicht bloss auf die Frage der Sozialhilfe beschränkt.

«Der Kanton Freiburg hat nicht erst die Durchführung des «Europäischen Jahres zur Bekämpfung von **Armut** und sozialer Ausgrenzung» abgewartet, um sich mit dem Thema **Armut** zu befassen.» Dies hat Staatsrätin Demierre gestern vor den Medien hervorgehoben. Die 55 geltenden Massnahmen seien Ausdruck eines bereits vorhandenen vielschichtigen Dispositivs. «Dieses wird regelmässig aktualisiert und verbessert, wobei sowohl die Entwicklung der Bevölkerung als auch die Bedürfnisse der betroffenen Personenkategorien berücksichtigt werden», ergänzte die Gesundheitsdirektorin mit dem Hinweis auf die sich in Ausarbeitung befindenden Projekte.

Die Aktionen des Staates zur Vorbeugung und zur Bekämpfung der **Armut** verfolgten zwei Richtungen, erklärte Demierre weiter. Zum einen seien die Massnahmen auf bestimmte **armuts**gefährdete Bevölkerungsgruppen ausgerichtet. Zu ihnen zählen etwa Mütter, Betagte oder Personen ausländischer Herkunft. Ein ganz wesentlicher Teil dieses Bereichs sei die vom Staatsrat verfolgte «umfassende Familienpolitik», sagte die Gesundheitsdirektorin. Die Regierung beantrage deshalb die Überweisung der Motion der Sensler CSP-Grossräte Bruno Fasel und Hans-Rudolf Beyeler, die einen Gesetzesentwurf für die Schaffung von Ergänzungsleistungen für einkommensschwache Familien verlangen.

## **Notlagesituationen**

Wie Staatsrätin Demierre weiter ausführte, ist die zweite Schiene der **Armuts**bekämpfung des Staates auf bestimmte Lebenssituationen ausgerichtet, die Personen verschiedenster Herkunft einem erhöhten **Armuts**risiko aussetzen. Dies sei etwa bei Langzeitarbeitslosigkeit, bei gesundheitlichen Problemen oder auch im Rahmen der Gleichstellung der Geschlechter der Fall. Die ganze Palette der Gesundheitsförderung und der beruflichen Eingliederung setze hier an.

Wie die Gesundheitsdirektorin gestern vor den Medien abschliessend sagte, ist die Regierung bereit, die im Rahmen der **Armuts**bekämpfung umgesetzten Massnahmen periodisch umfassend beurteilen zu lassen. In diesem Sinne habe sie sich auch positiv zum Postulat von SP-Grossrätin Andrea Burgener Woeffray aus Freiburg und CSP-Grossrat Bruno Fasel aus Schmiten geäussert. Ein Mal pro Legislaturperiode solle ein umfassender **Armuts**bericht erstellt werden, der erste im Jahr 2012.

«L'expérience s'est arrêtée, en raison de l'extrême difficulté à communiquer. Les réfugiés ouïgours suivent quatre cours de français de deux heures par semaine: deux en groupe et deux individuels. Bahtiyar a dit en français: «J'ai parlé à ma mère, elle m'a dit de remercier la Suisse.» Les rudiments de français qu'ils connaissent leur permettent de

«Tout nécessaire apprentissage. Ils ne savaient pas ce qu'est un store ou un produit de nettoyage», raconte Francis Charmillot. Lors- qu'ils ont reçu leurs vélos, «il a fallu leur enseigner les règles de circulation. L'instructeur a omis de leur dire qu'il ne faut pas aller sur l'autoroute. «Deux jours après, Bahtiyar avait emprunté la Transjurane à vélo», sourit le responsable de l'AJAM. Les frères Mahmut disent en-

«Parallèlement normalement», il précise que l'intégration va au rythme de la «position de la langue». Que font-ils de leurs journées? «Il y a les cours de français», répond Bahtiyar, par l'intermédiaire d'un traducteur afghan qui vit à Porrentruy. Il relève que les langues ouzbègue - qu'il parle - et ouïgoure sont semblables à 70%. «Je surfe sur Internet, poursuit Bahtiyar, regarde des films ouïgours.

«chaque semaine, au Turkestan». La «prité ouïgoure n'accepte pas la «dénomination de leur région imposée par la Chine (Xinjiang) et parle toujours de Turkestan. Les photos faites, les journalistes sont repartis, se contentant des bribes servies. Arkin et Bahtiyar sauront-ils s'intégrer et devenir autonomes? «J'en suis persuadé», affirme Francis Charmillot. Il faudra du temps, «trois à cinq ans».

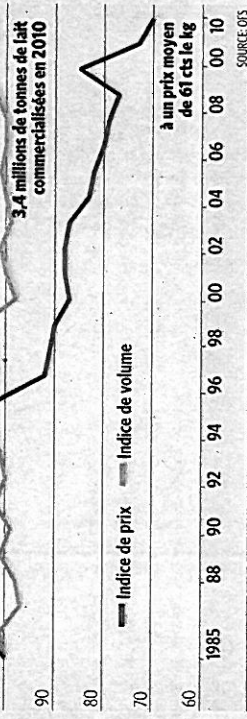
«exemples d'arbitraire» et que certaines versions des faits mises en avant par le recourant étaient «truffées d'invéraisemblances». «Aucun élément pertinent n'implique le frère du condamné dans la tuerie, a souligné la deuxième juge. Me Robert Assaël, avocat de la défense, a immédiatement annoncé qu'il allait recourir devant le Tribunal fédéral. Le procureur du canton de Vaud, Eric Cottier, s'est dit en revanche «satisfait» de ce verdict.

# gère baisse du revenu agricole en 2010

## ins La météo capricieuse et les remous du marché laitier pèsent sur le secteur

«Le revenu du secteur agricole a baissé de 3,4% en 2010, selon diverses estimations fournies par l'Office fédéral de la statistique. En 2009, le secteur avait connu une chute de revenu

«Le problème du lait. Volume produit et prix moyen par kg de 1985 à 2010, indice 100=1985. 3,4 millions de tonnes de lait commercialisées en 2010. Indice de prix. Indice de volume. à un prix moyen de 61 cts le kg. SOURCE: OFS»



«Le problème du lait. Volume produit et prix moyen par kg de 1985 à 2010, indice 100=1985. 3,4 millions de tonnes de lait commercialisées en 2010. Indice de prix. Indice de volume. à un prix moyen de 61 cts le kg. SOURCE: OFS»

«Le problème du lait. Volume produit et prix moyen par kg de 1985 à 2010, indice 100=1985. 3,4 millions de tonnes de lait commercialisées en 2010. Indice de prix. Indice de volume. à un prix moyen de 61 cts le kg. SOURCE: OFS»

«Le problème du lait. Volume produit et prix moyen par kg de 1985 à 2010, indice 100=1985. 3,4 millions de tonnes de lait commercialisées en 2010. Indice de prix. Indice de volume. à un prix moyen de 61 cts le kg. SOURCE: OFS»

«Le problème du lait. Volume produit et prix moyen par kg de 1985 à 2010, indice 100=1985. 3,4 millions de tonnes de lait commercialisées en 2010. Indice de prix. Indice de volume. à un prix moyen de 61 cts le kg. SOURCE: OFS»

# Le canton de Fribourg compte 6000 pauvres

## Etude Le taux d'aide sociale du canton se situe au-dessous de la moyenne suisse

«Le canton de Fribourg dispose d'un arsenal de plus de 80 mesures déjà instaurées ou en cours de réalisation pour lutter contre la pauvreté. Son taux d'aide sociale n'est pourtant pas plus élevé que la moyenne suisse, bien au contraire. Selon la définition statistique retenue, le canton de Fribourg compte 6000 personnes touchées par la pauvreté, celles en situation de précarité pourraient approcher les 20 000.

«L'un des indicateurs de la pauvreté est le taux d'aide sociale; il était de 2,4% à Fribourg en 2009 (2,2% en 2008), contre 2,9% en Suisse en 2008. Les chiffres 2009 pour la Suisse ne sont pas encore disponibles mais ils devraient dépasser les 3%. Les femmes, les familles nombreuses, les personnes de nationalité étrangère sont autant de groupes touchés par la précarité. Les responsables fribourgeois

«L'un des indicateurs de la pauvreté est le taux d'aide sociale; il était de 2,4% à Fribourg en 2009 (2,2% en 2008), contre 2,9% en Suisse en 2008. Les chiffres 2009 pour la Suisse ne sont pas encore disponibles mais ils devraient dépasser les 3%. Les femmes, les familles nombreuses, les personnes de nationalité étrangère sont autant de groupes touchés par la précarité. Les responsables fribourgeois

«L'un des indicateurs de la pauvreté est le taux d'aide sociale; il était de 2,4% à Fribourg en 2009 (2,2% en 2008), contre 2,9% en Suisse en 2008. Les chiffres 2009 pour la Suisse ne sont pas encore disponibles mais ils devraient dépasser les 3%. Les femmes, les familles nombreuses, les personnes de nationalité étrangère sont autant de groupes touchés par la précarité. Les responsables fribourgeois

«L'un des indicateurs de la pauvreté est le taux d'aide sociale; il était de 2,4% à Fribourg en 2009 (2,2% en 2008), contre 2,9% en Suisse en 2008. Les chiffres 2009 pour la Suisse ne sont pas encore disponibles mais ils devraient dépasser les 3%. Les femmes, les familles nombreuses, les personnes de nationalité étrangère sont autant de groupes touchés par la précarité. Les responsables fribourgeois

«L'un des indicateurs de la pauvreté est le taux d'aide sociale; il était de 2,4% à Fribourg en 2009 (2,2% en 2008), contre 2,9% en Suisse en 2008. Les chiffres 2009 pour la Suisse ne sont pas encore disponibles mais ils devraient dépasser les 3%. Les femmes, les familles nombreuses, les personnes de nationalité étrangère sont autant de groupes touchés par la précarité. Les responsables fribourgeois

«L'un des indicateurs de la pauvreté est le taux d'aide sociale; il était de 2,4% à Fribourg en 2009 (2,2% en 2008), contre 2,9% en Suisse en 2008. Les chiffres 2009 pour la Suisse ne sont pas encore disponibles mais ils devraient dépasser les 3%. Les femmes, les familles nombreuses, les personnes de nationalité étrangère sont autant de groupes touchés par la précarité. Les responsables fribourgeois

«L'un des indicateurs de la pauvreté est le taux d'aide sociale; il était de 2,4% à Fribourg en 2009 (2,2% en 2008), contre 2,9% en Suisse en 2008. Les chiffres 2009 pour la Suisse ne sont pas encore disponibles mais ils devraient dépasser les 3%. Les femmes, les familles nombreuses, les personnes de nationalité étrangère sont autant de groupes touchés par la précarité. Les responsables fribourgeois

«L'un des indicateurs de la pauvreté est le taux d'aide sociale; il était de 2,4% à Fribourg en 2009 (2,2% en 2008), contre 2,9% en Suisse en 2008. Les chiffres 2009 pour la Suisse ne sont pas encore disponibles mais ils devraient dépasser les 3%. Les femmes, les familles nombreuses, les personnes de nationalité étrangère sont autant de groupes touchés par la précarité. Les responsables fribourgeois

Le Temps, 05.10.10